

Pays
Uzège-Pont du Gard



Schéma culturel

Développement du spectacle vivant



Temps II Mobilisation des acteurs
autour d'un projet culturel
Rapport d'étape



Sommaire

Introduction

Objectifs et méthodologie	3
Le projet stratégique	4

La production des acteurs

La reformulation du constat et des problématiques	5
Les motivations des acteurs	7
Les objectifs et résultats attendus à 3 ans	9
Le plan d'actions	11
Les critères de choix	14
Les indicateurs de résultat	15
Les scénarii des acteurs	17
Les scénarii de <i>Sirventés</i>	19
Synthèse proposée par <i>Sirventés</i>	22

Annexe

Liste des personnes et organismes ayant participé aux journées de concertation	27
--	----

Objectifs et méthodologie

La phase II de l'étude avait pour but «d'organiser le rassemblement des acteurs identifiés autour d'objectifs communs permettant la construction d'un projet culturel équilibré et coordonné sur l'ensemble du territoire». Il s'agissait de «définir et de faire valider une stratégie en matière de spectacles vivants avec la mobilisation d'un réseau» : concertation et coordination entre collectivités et acteurs de la programmation, recherche d'une cohérence territoriale et d'une lisibilité des projets pour le public, définition du portage du projet culturel et des responsabilités inhérentes, prise en compte des pratiques amateurs et des publics jeunes, recherche des solutions de mutualisation...

L'**objectif fondamental** de cette phase était donc d'assurer l'appropriation d'un projet et d'une stratégie de mise en œuvre par les acteurs concernés, en leur proposant **différents scénarii** et en faisant naître un **engagement**.

Pour réaliser ces objectifs, *Sirventés* a proposé d'inviter tous les acteurs et élus rencontrés lors de la phase de diagnostic à deux journées de travail les 29 septembre et 17 octobre 2008. Le plan de travail suivi a été le suivant :

- Restitution aux acteurs des **conclusions de l'audit** (constats et problématiques) par le cabinet *Sirventés*. Cela fut fait par le biais de pictogrammes au cours d'un court exposé, les documents ayant été envoyés à chacun des participants avec les convocations. La présentation des grandes lignes de l'état des lieux avait été envoyée suite à la première restitution du mois de juin.
- Production des acteurs sur leur **propre formulation** de ces **constats et enjeux**, les compléments ou amendements qu'ils souhaitaient lui apporter.
- Production des acteurs sur les **moteurs**, les motivations qui les poussaient à agir dans le sens d'un développement du spectacle vivant dans le territoire du Pays.
- Production des acteurs sur les attentes, les **objectifs mesurables à 3 ans** d'un éventuel **projet de développement du spectacle vivant**.
- Production des acteurs sur les **moyens à mobiliser** (plans d'actions)
- Définition de trois scénarii possibles : au fil de l'eau, saisie des opportunités ou volontariste.
- Définition des **critères** de choix et des **indicateurs** de résultat permettant de trancher entre les alternatives proposées et d'évaluer ultérieurement l'impact des actions menées.

Toutes ces productions furent menées grâce à l'utilisation de la méthode MétaPlan permettant de faire participer pleinement l'ensemble des membres présents, d'éviter les effets de préséance. Lors des séquences de production, les participants furent regroupés en équipes de 4 à 6 personnes, les moments de restitution étant collectifs.

Cette phase de travail a rassemblé **44 personnes** lors de la première séance à la maison des associations à Remoulins et **plus de 25** pour la deuxième à Foissac. Les séances étaient animées par deux personnes pour le cabinet *Sirventés* : Bernard Giacomo et Agnès Coiffard consultante pour *Hors-saison*.

Un Comité de pilotage le 7 novembre puis un Comité technique le 26 novembre suivirent ces deux journées de travail pour reprendre les conclusions de ces travaux, les amender et les valider.

Le projet stratégique

Cette forte production a permis l'écriture par *Sirventés* de **trois scénarii** proposés au comité de pilotage et ainsi d'arrêter une **stratégie générale**. Cette étape fut d'autant plus rapide que les propositions des acteurs étaient **fortement convergentes**. Elles allaient toutes dans le sens :

- d'une action de **programmation** à l'année sur l'ensemble du territoire
- d'une organisation **collégiale** par agrégation des acteurs
- d'une recherche de la qualité et de l'éthique validées par une **Charte**
- d'un **lien** entre les acteurs du territoire
- d'un lien entre **amateurs et professionnels**
- d'**efforts mutualisés** en matière de matériel scénique et d'aide administrative aux acteurs du spectacle vivant
- d'une **communication commune**
- d'un lien entre **éducation et diffusion**
- de l'avènement d'une **véritable identité** pour le Pays Uzège-Pont du Gard

Pour résumer cette stratégie d'**irrigation culturelle du territoire**, un concept s'est rapidement imposé :

Le Pays Uzège-Pont du Gard ouvre la *Voie culturelle*

Seule variait entre les différents scénarii l'**intensité du volontarisme** et donc le **degré de structuration** et le **volume des actions** à mener. Les besoins à combler en termes de lieux de spectacles, de résidence ou de répétition ont bien été posés comme des outils au service d'un projet de programmation à l'année à la rencontre des publics locaux, supposant un réseau fédérateur de lieux aménagés ou une organisation technique permettant d'investir différents lieux du territoire.

Nous y avons rajouté **trois paramètres** très interdépendants :

- le **degré de structuration** des collectivités locales car la disparité actuelle des compétences est un des freins majeurs au développement d'une action concertée à l'échelle Pays
- les **modalités pratiques de cette organisation collégiale** qui peut aller d'une simple concertation à la structuration d'un office laissant plus ou moins de place aux acteurs
- la structuration de la **ressource humaine** pour animer le réseau ainsi pensé, cette **animation de réseau** pouvant aller de la simple coordination à un travail d'impulsion et de préparation des échéances et des projets, voire à une direction, impliquant de fait une **direction artistique** même si elle fait appel aux diverses compétences des acteurs déjà relevées dans le diagnostic.

Le comité de pilotage a noté que le volume des actions et le degré de structuration évolueraient selon un phasage que nous décrivons en fin de ce document.

Remarque importante : la **mobilisation** et la **forte participation** des acteurs lors de cette phase, la **convergence** de leurs propositions augurent d'une **adhésion** au projet mais aussi d'une **forte attente** des réalisations concrètes du schéma et donc des **moyens** dont il disposera.

La re-formulation du constat et des problématiques

Les constats

Le tourisme a imposé son rythme et ses lieux au spectacle vivant.
Le schéma est l'occasion d'inverser la tendance.



Le Pays dispose d'une offre variée et de qualité à 20 à 30 minutes



Les festivités, notamment estivales, sont trop chères, peu accessibles



Il existe une profusion et une diversité de l'offre culturelle et artistique annuelle dans le Pays
mais elle manque de relais efficaces et organisés (pas de site...)



Les obligations

Imaginer des stratégies de mobilisation
des publics locaux



Réutiliser l'économie générée l'été
dans une politique de développement à l'année



Intégrer dans le projet les actions des autres Pays et le
Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques



Le projet doit être structurant et partagé. Il doit rassembler les communes et intercommunalités à long terme



De septembre à Mars sur le territoire

- ✓ Rééquilibrer les financements et proposer des événements majeurs hors saison
- ✓ Créer de nouveaux espaces de diffusion : anciens hangars, caves coopératives...
- ✓ Elargissement des lieux de diffusion : spectacle à domicile
- ✓ Créer des «Lieux» (idée fédérateur permettant les métissages entre cultures et disciplines

Il faut valoriser les différences et synergies
entre amateurs et professionnels



Le projet doit proposer une offre culturelle différenciée par rapport à
celles proposées à 20 minutes et adaptée au territoire



Les difficultés

Il manque de salles de spectacles équipées, de lieux de travail et de répétition. Trouver un chemin entre l'idéal et le possible



Il existe de la lassitude des acteurs au regard du Manque de concrétisation suite aux études



Comment concilier plaisir, valorisation personnelle et apprentissage ?



Il faut définir un langage commun entre élus et acteurs culturels. Il manque d'une réelle politique culturelle, qui pâtit des conflits politiques entre communes



Comment passer de la concurrence à la collégialité ?



L'absence de planning de pré-programmation est cause de chevauchement des manifestations



Rassembler les acteurs pour communiquer



Les acteurs du secteur culturel ont du mal à se rencontrer (absence de lieux / réseaux / annuaires)



Trouver les premiers € et faire des priorités



Le Pays est mal défini, son identité nouvelle reste à forger, en dépassant les clichés, en intégrant les nouveaux habitants...



L'absence d'outils simples de suivi ne permet pas une connaissance des publics du territoire



Il manque un positionnement clair du *Pont du Gard* au regard des actions du Pays



Les communes sont difficiles à mobiliser sur des projets à long terme



Le parachutage de projets dans le Pays entraîne fragilités et risques

Mobilité et circulation des publics (transports, tarifs, communication géographique du Nord au Sud) sont problématiques



L'absence de fonds de soutien rend difficile l'accès à la culture



Les motivations des acteurs

Il s'agissait de demander aux acteurs les moteurs de ce projet, ce qui «les faisait courir» pour prendre une image expressive...

Les têtes de chapitre sont proposées par *Sirventés* sur la base des intitulés des acteurs. Les cases vides sont destinées à laisser la place pour des commentaires, des idées, des compléments, des réflexions des personnes ayant participé ou ayant à prendre connaissance de ces productions. Car la dynamique participative ne doit pas s'arrêter...

Elargir et fidéliser les publics

Titre de rubrique proposée par les acteurs	Actions ou commentaires des acteurs	Notes	commentaires de <i>Sirventés</i>	
Créer une dynamique, une envie de sortir				
Faire découvrir au public le plaisir de la création	Rencontrer le public, être sur scène,			
	se former, (se) faire plaisir et partager, transmettre, éduquer			
	associer les publics à la création,			
	proposer des spectacles qui leur parlent			
Elargir les publics	Faciliter l'accès à l'expression artistique de qualité et développer l'esprit critique-éducation populaire		<i>Créer une école du spectateur</i>	
Créer un pôle d'excellence d'éducation artistique	Former des consom'acteurs, donner des outils, des savoirs, des moyens pour favoriser les pratiques amateurs et la création amateur ou professionnelle		<i>Créer une école du spectateur</i>	

Soutenir et valider les acteurs du spectacle vivant

Promouvoir la création				
Pérenniser les actions engagées				

Fédérer, mutualiser créer du lien entre acteurs

Créer du lien	Lien citoyen et social : cohérence territoriale / intérêt artistique / efficacité)			
	synergies entre acteurs : politiques publics, artistes, pays et communes,			
	faire vivre un pays les petits villages, le patrimoine par des actions			
	Vie quotidienne de proximité qui crée du lien et des échanges			

Fédérer	Travailler ensemble			
	Mutualiser moyens matériels et compétences			

Donner de l'identité

S'ouvrir au pays	Le découvrir, connaître son histoire pour bâtir RDV contemporains,			
	Mettre en valeur lieux de patrimoine à travers les spectacles			
	Sortir d'une logique tourisme-maison retraite européenne			

Les motivations des acteurs sont :

- **Créer une véritable école du spectateur pour élargir et fidéliser les publics**
 - **Mutualiser les acteurs, les actions, les moyens**
- **Participer à la construction de l'identité du Pays en incitant à le connaître, à le mettre en valeur par le biais du spectacle vivant**
 - **Conforter les acteurs et les actions engagées**

Les objectifs espérés

Il s'agissait ici de demander aux acteurs d'écrire et de décrire les résultats évaluables attendus d'ici l'échéance de 3 à 5 ans, afin de préciser les attentes.

Titre de rubrique proposée par les acteurs	Actions ou commentaires des acteurs	Notes	commentaires de Sirventés	
Informier Former	Le <u>public</u> : organiser communication sur l'ensemble du territoire avec l'ensemble des acteurs culturels, politiques et en direction des publics (Site Internet attractif, annuaire des acteurs, lieux, RDV, manifestations de travail)			
	Les <u>acteurs</u> : informer-former professionnels amateurs et décideurs, acteurs sur les conditions du «métier» diffusion-spectacle			<i>Y a t-il des structures régionales qui assurent cette fonction ?</i>
Echanger	Développement des <u>rencontres et croisements</u> : professionnels / amateurs, animations / spectacles,			
	mettre en réseau les structures de pratiques amateurs (travailler sur objectifs communs, bonnes pratiques...)			
Définir rôle acteurs politiques et culturels/structurer les acteurs	Définir la <u>règle du jeu</u>			
	Favoriser l' <u>équité</u> de traitement de l'activité artistique des acteurs concernés par les élus			
Développer la notion de qualité	Construire une offre de qualité en définissant les <u>critères de qualité</u>			<i>Il faudra définir quelles sont les contraintes ou obligations liées à ces critères</i>
	Cohérence et clarté des offres institutionnelles			
	Identités Pays			
Créer des outils d'évaluation	Elaborer des <u>instruments de mesure</u> permettant de quantifier les retombées économiques générées par l'action culturelle			
	Examiner si l' <u>offre existante</u> correspond à la <u>demande</u>			<i>Attention souvent l'offre suscite une demande qui ne s'exprimait pas</i>
Faire émerger citoyens consom'acteurs	Privilégier <u>couplage éducation-diffusion</u>			
	Fédérer et développer un public jeune autour d'une <u>programmation enfants ados jeunes adultes</u>			
	Faire sortir le <u>non public</u> aux différents spectacles			<i>Il faudra définir une méthode</i>
	Créer public de demain / actions vers écoles et <u>offre de propositions culturelles artistiques à l'enfant</u> (accès au spectacle éducation)			
	Susciter manifestations dans villages/mobilisation enfants et 3 ^{ème} âge			<i>N'est ce pas déjà une recette ?</i>

Développer publics locaux et fidéliser des publics sur différent lieux du territoire	Ouvrir de <u>nouveaux espaces</u> de spectacles et de répétitions			
	Créer la <u>voie culturelle</u> (diffusion) de Lussan à Aramon via Uzès et Pont du Gard/Remoulins avec une offre à l'année rayonnant autour des ces pôles.			
	Proposer des <u>animations régulières</u> dans les villages			
	Fédérer <u>disciplines et lieux</u> pour créer des événements forts y compris l'été			
	Offrir une <u>programmation</u> sur toute <u>l'année</u> et sur tout le <u>territoire</u>			
Soutenir et valider les acteurs du spectacle vivant	Valider les actions par <u>conventions</u> pluriannuelles et multipartites			
	Faciliter dialogue entreprises-acteurs culturels pour la création d'un <u>fonds de soutien</u> à l'action culturelle			
	Aider au <u>fonctionnement</u> des associations (postes techniques, administratifs, communication...)			

Assez logiquement les objectifs mesurables à 3-5 ans listent la nécessité pour le futur schéma d'avoir :

- **Permis le développement de nouveaux publics**
- **Mis en place une véritable évaluation des actions**
- **Donné une règle du jeu entre acteurs et décideurs, définissant des critères de qualité**
 - **Conforté les actions des acteurs du territoire**
 - **Facilité l'information et les échanges entre les acteurs**

Le plan d'actions

Les acteurs ont été invités à décrire et écrire un plan d'actions concrètes, en se demandant quels moyens utiliser, mobiliser pour...réaliser tel ou tel objectif que l'on retrouve en tête de chapitre. Chaque groupe avait pris un ou deux objectifs à travailler.

Titre de rubrique proposée par les acteurs	Actions ou commentaires des acteurs	Notes	commentaires de <i>Sirventés</i>
Informer- Echanger	✓ créer <u>site Internet</u> ouvert qui donnera un annuaire papier		<i>Reste à définir qui et comment</i>
	✓ organiser un <u>RDV annuel</u> festif pour la sortie de l'annuaire		
	✓ créer un <u>document basique</u> d'information professionnelle pour organisateurs occasionnels		
Définir le rôle des acteurs politiques et culturels Structurer les acteurs	✓ Elaborer <u>charte de sélection équitable</u> des acteurs culturels		<i>Reste à définir qui et comment</i>
	✓ Créer un <u>comité de pilotage</u> (élus, acteurs culturels) qui rédige et veille au respect des engagements		
	✓ Créer un <u>annuaire</u> avec recensement des besoins et des offres		
	✓ Prise de la <u>compétence culturelle</u> par les communautés de communes dans un but d'efficacité, de cohérence et d'intérêt renouvelé avec des moyens humains et financiers importants		
	✓ Mettre <u>en réseau les responsables</u> culturels et de programmation avec des rencontres régulières.		
Développer la notion de qualité	✓ Cahier des charges adapté à toutes les activités culturelles		<i>Reste à définir qui et comment</i>
	✓ Créer des outils d'évaluation		
	✓ Analyser l'offre		

Faire émerger les consom'acteurs de la culture artistique	✓ Mise en place d'un <u>1% culturel</u> dans budgets collectivités locales		<i>Sur quelles bases volontariat ? Contraintes ?</i>
	✓ Lectures par des comédiens, des auteurs, par des enfants dans les événements		<i>C'est déjà une « recette »</i>
	✓ <u>Journées clés en mains</u> proposées aux écoles : parcours culturel organisé le long de la voie culturelle (visite théâtre ateliers, spectacles dans différents endroits du pays)		<i>Reste à définir qui et comment</i>
	✓ Mettre en <u>relation communes et écoles/lieux de formation</u> du spectacle vivant pour des actions de sensibilisation, résidences temporaires (vacances)		
	✓ <u>Réunion d'information/communication</u> aux <u>enseignants avec un catalogue</u>		
	✓ Offrir la possibilité aux enfants de créer un spectacle pour les adultes, personnes âgées à Noël (cadre scolaire)		<i>C'est déjà une « recette »</i>

Soutenir et valider les acteurs du spectacle vivant

Définir des critères de qualité	✓ Pertinence de l'action		<i>Reste à définir qui et comment</i>
	✓ Fréquence et étalement des actions dans le temps et sur le territoire		
	✓ prise risque artistique		
	✓ Couplage éducation/diffusion		
	✓ Résidences d'artistes		
	✓ Ouverture à l'autre		
	✓ Originalité de la programmation, mise en valeur du patrimoine...		

Aider au fonctionnement	✓Financier : Entreprises (loi sur le mécénat) / Fonds de soutien / Chèques spectacles (direction élèves, collègues lycéens + CA (??) et publics défavorisés)		
	✓Outils techniques à l'échelle territoire : Coordination utilisation du matériel / Mutualiser du matériel à acquérir / Mobilité du matériel / Entretien fonctionnement du matériel / Création de 2 postes minimum de régisseurs		
	✓Administratif : soutien juridique (contrats, fiches de paye etc...) / N° vert pour co-voiturage / aides aux démarches et dossiers de subventions		
	✓Communication : Agenda culturel plus ciblé ; Site Internet interactif à l'échelle du Pays ; Supports d'affichage activité culturelle échelle territoire		

Développer des publics locaux et fidéliser des publics sur différents lieux du territoire	✓Aménager lieux pour accueillir des troupes en <u>résidence</u>		
	✓ <u>Créer</u> des équipements (lieux) ou <u>améliorer</u> ceux existants (petits ou grands), compléter l'inventaire pour les <u>mettre en réseau</u>		
	✓Dans la <u>réalisation des lieux</u> s'entourer de <u>professionnels compétents</u> (archis et techniciens du spectacle) pour l'acoustique et les dimensions		
	✓ <u>Inventaire des espaces potentiels</u> utilisables (caves coopératives, lavoirs, carrières, parcs jardins, sites non bâtis) en fonction de l'accessibilité		
	✓Faire l' <u>inventaire de l'offre culturelle</u> existante à l'année et la faire connaître		
	✓ <u>Harmoniser la programmation</u> des disciplines artistiques et des lieux		
	✓Créer des <u>temps forts</u> emblématiques du Pays		

- Ce plan d'actions pose d'emblée la question de la structure porteuse de ces actions à l'échelle du Pays
 - Il insiste sur les critères de qualité et la nécessité d'une Charte déontologique
- Il met l'accent sur ce que l'on pourrait appeler «l'école du spectateur», c'est-à-dire la formation des publics
 - Il en ressort également la volonté de faciliter l'information et la mise en réseau des acteurs
- Il pose la question des moyens à mettre à disposition des acteurs : lieux de spectacle, lieux de répétition, appui administratif...

Les critères de choix

Nous avons demandé aux acteurs de lister des critères permettant choisir entre différentes actions ou différentes solutions proposées. Cette démarche a été faite en seconde séance, pour rechercher les cohérences (et traiter les incohérences) et reprendre le corpus déjà écrit en première séquence.

Titre de rubrique proposée par les acteurs	Actions ou commentaires des acteurs	Notes	commentaires de <i>Sirventés</i>
Irriguer au maximum 51 communes à l'année			
Respect d'une charte de qualité	✓ Offre accompagnée		
	✓ Qualité artistique		
	✓ Ouverture / publics-lieux-formations pérennisation)		
	✓ Professionnalisation et valorisation pratiques amateurs en synergies		
	✓ Accessibilité par politique tarifaire		
	✓ Couplage éducation/ diffusion artistique		
	✓ Favorise rencontres et croisements		
Projet pluriannuel coordonné	✓ Volonté politique des communes		
	✓ Coordonner les énergies		
Engagement éthique	✓ Professionnalisation / Proximité / Identité / Ouverture		
	✓ Ouverture aux publics empêchés (situation géographique, conditions socio-culturelles, tranches d'âge, handicaps)		
Les coûts et le budgets	✓ Accès au spectacle		
	✓ Volume Budget culture et investissements		

Ces éléments de production des acteurs permettent d'identifier des critères de choix entre divers scenarii ou solutions proposées :

- Irrigation de l'ensemble du territoire
- Proposition de spectacles toute l'année
- Respect d'engagements de qualité et d'éthique
 - Accessibilité financière
- Coordination et engagement pluriannuel avec les collectivités

Les indicateurs de résultat

Très logiquement nous avons demandé de reprendre les objectifs (moteurs et résultats attendus) pour définir des indicateurs assez précis et concrets permettant d'évaluer plus tard les actions entreprises

Titre de rubrique proposée par les acteurs	Actions ou commentaires des acteurs	Notes	commentaires de <i>Sirventés</i>
<i>Elargir et fidéliser les publics</i>			
La dynamique	✓ Taux de fréquentation		
	✓ Nombre d'abonnements		
	✓ Indices de satisfaction		
	✓ Pérennisation de l'événement		
L'offre artistique	✓ Recensement et développement		
	✓ Type de spectacles proposés		
	✓ Taux de satisfaction / besoins		
	✓ Mutualisation des ressources (niveau de participation art.)		
	✓ Nombre de spectateurs payants/gratuits		
	✓ Répartition artistique des spectacles (disciplines)		
Les publics	✓ Fréquentation : pourcentages d'évolution		
	✓ Fidélisation : taux de renouvellement		
	✓ Implication des résidents (spectacle)		
	✓ Nombre de débats / conférences / rencontres		
Les politiques	✓ Nombre de communes associées dans un programme connu		
	✓ Nombre d'associations impliquées		
	✓ Budgets alloués au spectacle vivant / par commune / pays		
L'élargissement des publics	✓ Quantité de temps et espaces d'échange : Internet, radio, rencontres post spectacles, journaux, d'espaces polémiques		
	✓ Nombre de prestations partenariales avec les projets éducatifs : école, formation, maison de retraite		
	✓ Tarifs		
	✓ Proximité géographique des spectacles et accessibilité en termes d'horaires/jour		
	✓ Eventail de générations et catégories socio-professionnelles		

L'excellence en matière d'éducation artistique	✓ Nombre de réussite à l'examen, nombre d'inscrits...		
---	---	--	--

Soutenir et valider les acteurs du spectacle vivant

Soutenir et valider les acteurs du spectacle vivant	✓ Carte d'implantation des compagnies et annuaire des acteurs /site Internet		
	✓ Nombre de lieux de diffusion/création		
	✓ Mode de gestion des salles et lieux (participation utilisateurs / gestion)		
	✓ Nombre de spectacles créés/accueillis		
	✓ Audit sur la création d'outils et leur professionnalisme		
	✓ Audit sur la communication		

Pérennisation	✓Reconduction		
----------------------	---------------	--	--

Donner de l'identité

Donner de l'identité	✓Étalement de la programmation tout au long de l'année		
	✓Evolution de la mise en ligne (ou/et en réseau) des infos		
	✓Intérêt de la presse locale et/ou nationale		
	✓Appel à projets (d'offres) et nombre de réponses		
	✓Bilan de fréquentation		
	✓Enquête sociologique		
	✓Analyse régulière de la densité d'actions sur le territoire dans son ensemble		

- Ces indicateurs permettent d'établir directement une grille d'évaluation des actions entreprises lors du schéma

Les scenarii des acteurs

	Scénario <u>au fil de l'eau</u>	Scénario 2 <u>saisir les opportunités</u>	Scénario 3 <u>volontariste</u>
Faire émerger les consom'acteurs de la culture artistique	Enrichir la palette de propositions dans les structures existantes	S'appuyer sur l'accord ministère Education/ministère de la Culture sur le <u>temps intermédiaire</u>	Répondre aux besoins des enfants et familles d'enseignement artistique et occuper un espace vacant entre temps parent/temps enfant.
			Se mettre en capacité de <u>proposer une offre concertée</u> : musiques, théâtre, danse, cirque, conte, arts plastiques (acteurs du pays/rectorat-inspection académique)
			Faire un <u>pôle d'excellence</u> en matière d'éducation artistique dans le Pays : artistes en résidence, spectacles journée/pays, amateur/pro
	Scénario 1 <u>au fil de l'eau</u>	Scénario 2 <u>saisir les opportunités</u>	Scénario 3 <u>volontariste</u>
Informer Echanger	Utiliser les supports existants : presse locale, journal du Pays, radio...	Favoriser les rencontres, les croisements professionnels amateurs	Créer un site Internet «contenus-vidéos sur Internet », Radio Télé Pays
			Créer une charte
			Information/formation sur la législation du spectacle (diffusion par le biais du site)
			Organiser un événement annuel festif autour des actions culturelles du Pays

	Scénario 1 au fil de l'eau	Scénario 2 saisir les opportunités	Scénario 3 volontariste
Soutenir et valider les acteurs du spectacle vivant	Organisation d'une journée du « PAYS »	Création site et annuaire avec rencontre, journée de travail thématique	Création d'un Fonds de soutien :
		Mettre en place une politique culturelle :	Créer une structure centrale de coordination (Office de la culture du Pays) :
		✓élaboration d'une charte	Parc de matériel - Communication – Soutien administratif
		✓valorisation et pérennisation de l'existant par des conventions pluriannuelles	
		✓appel à projets pour soutenir la création	

	Scénario 1 au fil de l'eau	Scénario 2 saisir les opportunités	Scénario 3 volontariste
Développer des publics locaux	Proposer des animations régulières dans les villages	Créer la <i>voie culturelle</i> »	✓Ouvrir de nouveaux espaces de spectacles et de répétitions
	Programmer sur tout le territoire	Offrir une programmation sur toute l'année, sur tout le territoire	✓Fédérer disciplines et lieux pour créer des événements forts y compris l'été
			✓Scène mobile
			✓1 semaine, 1 commune,
			✓Journée de la Culture dans le Pays
			✓L'année culturelle du Pays : à la semaine : - semaine - lieux - spectacles

Pour élaborer des scénarii, les acteurs ont travaillé sur 4 thématiques centrales dans leurs productions antérieures

- **La création de nouveaux publics (l'école du spectateur)**
- **La validation et le soutien aux acteurs du spectacle vivant du territoire**
- **Les moyens d'information et d'échange** Les actions d'éducation artistique

Les scénarii des acteurs retravaillés par *Sirventés*

Sur la base des scénarii des acteurs *Sirventés* a esquissé une synthèse en prenant comme paramètres le degré de structuration des intercommunalités et en faisant ressortir l'aspect plus ou moins volontariste de ces options sous-tendu par ces propositions

Scénario 1

Contexte institutionnel :

Les 3 communautés de communes restent à compétence actuelle

Le Pays coordonne les acteurs

Coordination annuelle des acteurs entre communes, communautés de communes, EPCC, acteurs de la programmation

Chaque entité :

- ✓ Améliore les lieux existants (cf diagnostic)
- ✓ Programme sur l'ensemble de son territoire à l'année
- ✓ Fait des offres pour publics jeunes valorisant leurs potentialités ou réseaux

Organisation collective journée Pays avec les acteurs créant une dynamique de projet

Un groupe de travail produit une Charte culturelle sur la base des productions du schéma, prévoyant des procédures obligatoires d'évaluation

Le Pays redéfinit ses supports de communication (document papier plus ciblé et site Internet-Portail interactif)

Le Pays coordonne directement ou conventionne un organisme pour le faire

Scénario 2

Contexte institutionnel :

Les 3 communautés de communes ont la compétence culturelle
La Voie culturelle structure une offre permanente autour du travail collégial d'un comité de pilotage

Ce comité impulse et coordonne (EPCI, EPCC, acteurs)

Le Pays conventionne pour l'animation de ce travail collégial

Chaque entité améliore lieux existants (cf diagnostic) et inventorie d'autres lieux mobilisables

La Voie culturelle (Lussan-Aramon + itinéraire aqueduc)

- ✓ programme à l'année sur tout le territoire, s'appuyant sur les acteurs relais qui rayonnent
- ✓ mène des actions envers les jeunes (accord Education-Culture temps intermédiaire)
- ✓ gère un budget pour adapter les lieux aux spectacles avec des prestataires techniques
- ✓ organise rencontres et croisements professionnels-amateurs-écoles (musique-danse-théâtre) débouchant sur productions et actions mettant en réseau ces pratiques.
- ✓ s'appuie prioritairement sur associations inter-communales d'enseignement
- ✓ s'appuie sur une Charte définissant des critères de qualité, d'évaluation, d'accessibilité
- ✓ site Internet interactif + annuaire + journées de travail thématiques
Des conventions pluri-annuelles pérennisent et rendent lisibles l'action des acteurs
Un appel à projet annuel soutient la création en privilégiant la professionnalisation

Scénario 3

Contexte institutionnel : les 3 communautés de communes se regroupent en une structure unique

*Un office culturel de Pays doté de personnel et d'un parc matériel
met en œuvre la Voie culturelle*

L'Office (coordinateur + équipe) programme la *Voie culturelle* (avec un collègue des acteurs)

Il organise une offre aux élèves et jeunes (concertation acteurs-rectorat-inspection académique)

Il met en place progressivement un Pôle d'excellence d'éducation artistique (résidence, journée-pays, rencontres)

Un site Internet interactif donne à découvrir contenus, vidéo et sons plus un annuaire, préfigurant radio-télé de Pays.

Une Charte culturelle (critères qualité, évaluation, accessibilité) s'applique à tous les acteurs.

Il apporte un appui administratif et matériel aux acteurs (communication, déclarations)

et assure l'information-formation des acteurs (législation du spectacle)

Il fédère disciplines et lieux (événements forts autour actions culturelles du Pays)

Il met en place un Fonds de soutien et un Parc de matériel

De nouveaux espaces de résidence, de spectacles et de répétitions sont créés.

Commentaires sur les scénarii par le Comité de pilotage

- Ressemblance des 3 scénarii. Intérêt d'une progressivité, d'un développement croissant, le scénario 1 étant possible de suite.
- Critères de choix, de faisabilité, de structuration et de responsabilité de la programmation à préciser.
- Difficulté de choix entre scénarii due à l'incertitude sur les compétences des communautés.
- La prise de compétence culturelle de la Communauté de l'Uzège est un préalable. Les scénarii 2 et 3 supposent la cohérence territoriale.
- Réticences sur le scénario 3 car le territoire est éloigné des scénarii 2 et 3 mais possibilité d'arriver au scénario 3 dans quelques années.
- Intégrer l'aide en matériel et personnel. Un petit pôle de matériel serait utile aux associations.
- Il est urgent d'enclencher concrètement des actions pour répondre aux attentes du territoire.
- Désaccord pour désigner un directeur qui décide.
- Le risque est de donner l'illusion d'un schéma qui donne du travail à tous les acteurs locaux.
- La *Voie culturelle* est un excellent vecteur de communication notamment vis à vis de l'extérieur.
- Des passerelles sont à développer avec l'EPCC du Pont du Gard.
- Il est de la responsabilité du Pays de créer la collégialité à l'échelle de son territoire.
- Le schéma est l'occasion de dire des ambitions et d'inscrire les actions dans une graduation progressive dans le temps sans attendre les évolutions du territoire.

Suite aux remarques du comité de pilotage, *Sirventés* propose d'acter :

1. La prise en compte du besoin de **commencer tout de suite**, de **concrétiser** le schéma par des **actions immédiates**.
2. L'accord sur la mise en place d'un travail **collégial**.
3. La mise en place d'une **synthèse** des scénarii 1 et 2 pour le court terme, améliorée par certaines actions du scénario 3.
4. La nécessité d'une **progressivité** du schéma avec phasage des actions à mener sur les 3 premières années.
5. Le principe de préciser les objectifs pour la fin des 3 années et le contenu de l'étape d'après, des 3 années suivantes.
6. Le concept de *Voie culturelle* comme **axe de travail mobilisateur** et de communication

Commentaires de *Sirventés*

1. La question de la **coordination** est à préciser parce qu'elle recouvre **plusieurs notions, plusieurs fonctions** :

- L'**animation du réseau** (tenir les échéances, rappels des objectifs, incitation aux synergies, circulation des informations entre les acteurs, rappel des procédures d'évaluation)
- La rédaction et la **gestion** de la Charte
- L'éventuelle **direction artistique** du réseau. En faut-il une ? Peut-elle être assurée par la présence au sein du groupe d'un comité technique plus restreint composé de professionnels ?
- La question des moyens humains et financiers

2. Dans le débat sur la **structure support** de la coordination, il faut prendre en compte la **nécessité stratégique et politique** de permettre de faire des synergies avec le Pont du Gard et Uzès. Nous pensons que l'EPCC du Pont du Gard semble bien placé pour cela.

3. Le travail collégial suppose la participation régulière des acteurs qui nécessitera que l'on évacue rapidement la question des **facilités matérielles attribuées aux acteurs** pour pouvoir participer à cette coordination (frais de déplacements, frais de réception...).

3. La **place et la structuration des écoles de musique** (et des organismes d'éducation artistique) est peu ressortie des productions des acteurs, et en particulier la question de l'inter-communalisation qui est un sujet porté par l'école d'Aramon. Celle-ci sera à favoriser dans les actions proposées si l'on veut avancer sur les notions de couplage éducation-diffusion, d'émergence du Pôle d'excellence artistique et donc de mobilisation des publics, et ainsi avancer dans l'intégration progressive des écoles au Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques.

Synthèse proposée

Stratégie d'irrigation culturelle progressive du territoire

«*Le Pays ouvre la voie culturelle*» de Lussan à Aramon

De 2009 à 2011 : La mise en **synergie et en réseau, des lieux et des acteurs** dans une **dynamique de projets**

« *Apprendre à faire ensemble* »

Une animation de réseau permet une programmation et une communication concertées entre les acteurs, dans le respect d'une Charte de qualité.
Des appels à projets et une journée Pays incitent à la création de projets créant du lien artistique.
Les lieux existants sont mis à niveau pour permettre une programmation diffuse.



De 2012 à 2014 : La structuration des acteurs et des **ressources**

« *Créer un pôle de ressources* »

La création de lieux de répétition, de résidence et de diffusion est mise à l'étude en cohérence avec la *Voie culturelle*. Les écoles de musique se structurent à l'échelle intercommunale, le *Pôle de ressources* et le *Fonds de soutien* voient le jour.



De 2014 à 2016 : La structuration d'un **Pôle d'excellence** artistique

« *Un réseau de lieux pour renforcer le Pôle de ressources* »

Les lieux de répétition, de résidence et de diffusion sont créés permettant l'avènement d'un *Pôle d'excellence d'éducation artistique*, en synergie avec les lieux d'enseignement.

De 2009 à 2011 : La mise en **synergie et en réseau, des lieux et des acteurs** dans une **dynamique de projets**

- Une coordination des programmations s'appuyant sur un travail collégial à parité collectivités et acteurs (notion restant à préciser)

Les acteurs se réunissent très en amont (dès novembre de l'année n pour la saison de l'année n+1-n+2) pour mettre en cohérence leurs programmations en termes de thématiques, de dates, de publics ciblés (jeunes, tous publics, élèves des écoles...), d'actions d'accompagnement, de communication à prévoir, de moyens techniques et humains à mobiliser, de partenaires à identifier...

- Le soutien aux programmations des territoires

Les programmations des deux communautés de communes ayant la compétence culturelle sont prises en compte. Elles peuvent inclure des collaborations avec les autres programmeurs réunis dans la coordination : festivals, ATP, projets d'autres acteurs... Les programmations des festivals s'ouvrant à une programmation hors saison, à des collaborations avec le territoire, à une prise en compte des actions d'éducation de formation des publics doivent être listées.

- Des synergies qui pourraient ainsi se créer en s'appuyant sur l'expertise de chacun des acteurs

A l'occasion du travail de concertation, des synergies se mettent en place qui permettent de valoriser l'expertise de chacun des acteurs. Par exemple : Le Grand Lussan peut offrir aux autres acteurs des occasions de programmation en Théâtre de rues, permettant d'abaisser les coûts et de transmettre des savoir-faire. Les ATP collaborant avec le Pont du Gard sur des actions cirque peuvent proposer des opportunités et des collaborations à Lussan et à la Communauté du Pont du Gard, des repérages de spectacles peuvent mutualisés ou menés ensemble...

- Une charte s'imposant aux acteurs impliqués dans la *Voie culturelle* dont les éléments pourraient être mis noir sur blanc très rapidement

Les productions faites par les acteurs durant la phase de concertation concernant les constats, les difficultés et obligations, les moteurs de l'action, les résultats attendus, les critères et les indicateurs de résultat permettent de rédiger directement une Charte, avec ses attendus et ses règles. De plus des règles de travail doivent **impérativement** être édictées pour organiser le travail collégial. Celles ci pourraient s'inspirer de celles mises en place lors des séances de concertation avec les acteurs.

- L'amélioration des lieux de spectacle existants en suivant les recommandations du diagnostic, la recherche de lieux nouveaux, de lieux potentiels de résidence et de travail

Le diagnostic a permis d'identifier quelques salles qui permettent de programmer de façon diffuse sur le territoire moyennant des investissements peu importants par les communes concernées. Par ailleurs un travail d'inventaire de «nouveaux» lieux peut être lancé (coopératives, sites) à l'occasion des concertations entre acteurs, par délégation ou en collaboration avec eux. Pour les résidences et lieux de répétition, un inventaire doit être mené des projets existants ou pour répondre aux besoins identifiés.

- La création d'un site Internet portail, interactif, permettant de gérer un annuaire des acteurs et un agenda des manifestations

Une prestation de création du site peut être programmée sur la base d'un cahier des charges à écrire. Son fonctionnement devra être interactif afin de permettre un usage et une mise à jour en direct par les acteurs. Le fonctionnement collégial autour des programmations facilitera sa dynamique mais une veille sera nécessaire.

- L'organisation collective d'une journée Pays faisant œuvrer ensemble les acteurs du territoire sur la base d'une écriture artistique

L'organisation d'une Journée thématique doit être l'occasion de faire travailler ensemble les acteurs, professionnels et amateurs mais sur la base d'une écriture artistique pour garantir une véritable dynamique de qualité. Un appel à projets peut être l'outil nécessaire pour identifier un chef de file chaque année.

- Un appel à projets annuel encourageant la création, le lien amateurs-professionnels, la professionnalisation

Pour soutenir les acteurs du territoire, la même procédure peut être utilisée pour identifier les acteurs et les projets. Un cahier des charges intégrant la Charte et notamment les critères et les indicateurs permettra de mettre ces projets en cohérence avec le schéma.

- Un appel à projets annuel encourageant le couplage diffusion-éducation vers les publics jeunes et des écoles, incitant à une collaboration intercommunale des écoles

De la même façon, la collaboration entre écoles de musique et lieux d'éducation artistique d'une part, structures amateurs et acteurs professionnels d'autre part, sera encouragée. Cet appel sera ouvert aux structures d'éducation artistique qui pourront faire preuve de leur structuration ou de leur collaboration à l'échelle du territoire. Ce sera l'occasion de créer une dynamique de projets facilitant une approche de la question de l'inter-communalisation pour laquelle une proposition de l'école d'Aramon existe.

- Une proposition d'aide technique par la mise à disposition de techniciens et de matériel en partenariat avec les entreprises du spectacle.

Pour faciliter la diffusion des spectacles vivants dans l'ensemble du territoire, outre les améliorations aux salles portées par les communes, les organisateurs de spectacle pourraient se concerter afin de mettre en concurrence les prestataires privés et obtenir de meilleures propositions. Par ailleurs un budget technique intégrant tout ou partie des prestations de techniciens et des frais de location de matériel pourraient être budgétées par les deux communautés de communes ayant une programmation ouvertes aux propositions des autres acteurs. Les communes de la Communauté d'Uzège qui les souhaitent pourraient également s'intégrer en direct à cette procédure.

Dans le même esprit une solution mutualisée devra être étudiée pour remédier à la disparition du Centre de ressources de la vie associative qui assurait de nombreuses prestations administratives pour les acteurs du spectacle vivant.

- La mise à l'étude de la constitution d'un fonds de soutien

La constitution d'un Fonds de soutien a été actée comme un des moyens nécessaires au développement du spectacle vivant dans le territoire, permettant de mobiliser des fonds privés et des fonds publics. Cela demande des démarches concertées auprès des entreprises. Cette mission pourrait confiée soit au responsable de l'animation du réseau, soit à un prestataire extérieur soit à un des acteurs sur la base d'un cahier des charges précis.

- Une animation du dispositif à préciser. Plusieurs solutions sont envisagées : délégation à la Communauté de communes du Pont du Gard, à l'EPCC du Pont du Gard ou à une autre structure, par une animation tournante, par du personnel ad-hoc recruté par le Pays...

L'ensemble des ces actions nécessite un suivi, une animation de réseau, un travail de veille, une définition des cahiers des charges, un rappel constant des règles du jeu. Le Pays n'a pas de personnel ad hoc. Cela peut être assuré par un des organismes ayant un personnel dédié, quitte à en déléguer des parties à d'autres partenaires, ou par recrutement. Il faudra veiller à l'équilibre entre le coût d'une telle mesure et les budgets mobilisables sur les actions.

De 2012 à 2014 : La structuration des acteurs de l'**éducation artistique** et des **ressources**
«*Un réseau de lieux qui renforce le pôle de ressources*»

- La mise à l'étude de la faisabilité d'un réseau de lieux de répétitions et de résidences sur le territoire.
Le diagnostic a montré le besoin de lieux de répétitions et de résidences. Une étude très précise est nécessaire faisant l'inventaire des possibilités offertes par les communes ou des opportunités (St Quentin et projet Compagnie Jolinon). Une concertation avec les organismes qui ont listé cette possibilité (Uzès danse, EPCC du Pont du Gard) et les utilisateurs potentiels est également requise.
- L'étude de faisabilité d'un équipement professionnel correctement proportionné sur l'Uzège ainsi que sur l'Aramonais
De la même façon, la première mise à niveau du réseau existant ne remplacera pas l'équipement nécessaire pour satisfaire aux exigences techniques des spectacles proposés sur l'Uzège. Une étude de faisabilité est nécessaire qui intègre la question des lieux de résidence et de répétition, de l'auditorium de l'école de musique d'Uzès, la compatibilité entre les domaines artistiques en présence : danse (Uzès danse), théâtre (ATP), chant (formations lyriques et chorales), musique (Nuits musicales, Programmations qui trouvent refuge dans les édifices religieux, musiques actuelles absentes pour l'instant...)
La question devra être étudiée de l'Aramonais où l'évolution de la politique culturelle, des écoles de musique pourrait amener à poser la question d'un équipement plus modeste mais performant sur cette partie du territoire qui ne sera pas drainée par un équipement à Uzès.
- La création d'un Fonds de soutien au spectacle vivant
L'étude lancée dans la phase précédente devra déboucher sur une mise en place concrète.
- L'avènement d'une structuration intercommunale pour les écoles de musique
Les projets et le travail en commun des écoles devra déboucher sur une structuration à dimension intercommunale.
- La mise en place d'un pôle de ressources pour les acteurs
Le fonctionnement en synergie de la première période devra déboucher sur un pôle de ressources structuré. Ce pôle aurait pour mission de répondre aux besoins d'information, de communication par le biais du site Portail-Internet, de prestations administratives ; D'ores et déjà des collaborations et des synergies sont à imaginer avec les pôles voisins (Alès, Rochefort du Gard...)

De 2015 à 2017 : La structuration d'un **Pôle d'excellence** artistique
« *Des lieux pour renforcer le Pôle de ressources* »

- La création des lieux de diffusion professionnels et de lieux de répétitions et de résidences en cohérence avec les actions de la Voie culturelle
L'étude mise en place devra déboucher sur une programmation concernant les lieux de répétition, de résidence et de diffusion.
- La mise en place d'un pôle d'excellence d'éducation artistique
La structuration en animation de réseau devra évoluer pour pouvoir assumer un rôle de facilitateur ou d'organisateur des actions d'accompagnement, d'éducation artistique qui s'appuieront sur le réseau de programmation ainsi mis en place, sur la structuration intercommunale des écoles de musique et des structures d'éducation artistique, à terme sur les lieux de répétition et de résidence, puis de diffusion.
- L'évolution en outil multimédia du Portail Internet culturel du Pays
Le Portail Interne du site de la Voie culturelle pourra s'appuyer sur le Pôle ressources pour évoluer en site multimédia (textes, images et sons) permettant de rendre compte de l'actualité du spectacle vivant.

Annexes

Liste des organismes et acteurs ayant participé aux journées de travail

Organismes publics : Pays Uzège Pont du Gard (Pierre Moretti, Président commission service à la population, Agathe Aubry chargée de mission), EPCC du Pont du Gard (Hervé Hubidos), Commune de Collias (Philippe Darbelet adjoint), Communauté de communes du Grand Lussan (Jérôme Veyrat, Chantal Siméoni, déléguée à la culture), Communauté de communes du Pont du Gard (Edouard Petit, vice président commission culture, Sophie Rodriguez, chargée de mission), Commune d'Aramon (Edouard Petit), Commune de Remoulins (André Simon, adjoint à la culture, Elodie Martinez), Commune de St Quentin (Marithé Leman-Guzo), Conseil général du Gard (Viviane Braccini, responsable service culture, Martine Guillerm, chargée du développement culturel territorial, Catherine Lesagère, Politiques contractuelles), Office de la culture d'Aramon (Claire Lagarrigue), Office culturel de St Quentin (Béatrice Trocmé), Office culturel d'Uzès (Monique Demerson), Office de développement culturel intercommunal (François Béguin).

Acteurs culturels : Samuel Vielliard (musicien et enseignant), Danielle Bovet, Philippe Colin (MJC d'Uzès), Michel Lafont (Le ratatouille théâtre), Anne Marie Boulay (Tréteaux tremplin théâtre, L'Aphyllante), Olivier Costa (Le Praticable), Marie-Noëlle Esnault (Compagnie du 19), Claude Nuel (ATP Uzès), Clément Baudry (Les ravis de la Carcarie), Anne Lauron (musicienne), Jean-Claude Thierry, Corinne Foreau, Mohamed Nakouri (Equilibre), Liliane Schaus (Uzès danse), Manuel Lefèvre (Art nature), François Béguin (école de musique de Rochefort du Gard), Marielle Cazalet (Ecole de musique de Blauzac), Thierry Pitarch (musicien), Patrick Plompen (Meynes en musique), François Biville (groupe choral Les Tontons, Canto), Christian Florentin (L'autobus et festival Autres rivages), Geneviève Berger (Forum Danse), Manuel Lefèvre (Art Nature Compagnie Jolinon), Liliane Schaus, Christine Poulain (Festival Uzès Danse), Véronique Aguilard (conteuse), Danièle Brocard, Charlotte Vincent (A chœur joie), Centre de ressources de la Gardonnenque, Sophie Joignant (L'arbre qui chante, Festival du conte en Uzège), Anita Lionnet, Pascal Lionnet (Association Impass le groupe), Chantal Pérona (Association Chimère), Ilse Neumaier (Carissimi).

Intervenants : *Sirventés* : Bernard Giacomo, Agnès Coiffard (Hors-saison)